



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

8987^e séance

Lundi 7 mars 2022, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Alhefeiti (Émirats arabes unis)

Membres :

Albanie	M ^{me} Dautllari
Brésil	M. de Almeida Filho
Chine	M. Dai Bing
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
France	M ^{me} Gasri
Gabon	M. Biang
Ghana	M. Boateng
Inde	M. Raguttahalli
Irlande	M ^{me} Byrne Nason
Kenya	M. Kimani
Mexique	M. Ochoa Martínez
Norvège	M ^{me} Juul
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud
(S/2022/156)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud (S/2022/156)

La Présidente (*parle en arabe*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud ; le général de division (à la retraite) Charles Tai Gituai, Président par intérim de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée de l'Autorité intergouvernementale pour le développement ; et M^{me} Riya Williams Yuyada, intervenante représentant la société civile.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2022/156, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud.

Je donne maintenant la parole à M. Haysom.

M. Haysom (*parle en anglais*) : Je remercie le Conseil de sécurité de me donner l'occasion de l'informer de l'évolution de la situation au Soudan du Sud.

Le 22 février de cette année a marqué le deuxième anniversaire de la formation du Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé. Au cours de cette période, le cessez-le-feu a globalement continué de tenir et il y a eu une nette réduction des pertes civiles durant l'année écoulée. Les postes exécutifs, aux niveaux national et des États, ont été pourvus. L'Assemblée législative nationale provisoire et le Conseil des États ont été reconstitués, de même que les parlements des États. En outre, les principales institutions gouvernementales, tant au niveau national qu'au niveau des États, sont opérationnelles. Le Cabinet a entériné le projet de loi portant sur la rédaction d'une constitution permanente et une équipe spéciale a été créée pour traduire sur le plan opérationnel le mécanisme de justice transitionnelle prévu à l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud.

Malgré un programme législatif considérable, les travaux parlementaires suivent leur cours. Le débat sur le budget national 2021-2022 est une avancée positive, notamment au vu des réformes que le Soudan du Sud a entreprises. De la même manière, le fait que le Président se soit récemment engagé à réformer la gestion économique et financière est une bonne chose. Je salue également le lancement du groupe de travail technique conjoint au sein duquel la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), à l'appui de la Commission nationale de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) et d'autres partenaires, fait avancer l'élaboration d'un projet de lutte contre la violence de proximité. Le projet servira de relais en attendant que des plans nationaux soient en place pour un programme de DDR plus large.

Je me félicite également que les factions de l'Alliance des mouvements d'opposition du Soudan du Sud dirigées par Pagan Amum et le général Paul Malong aient décidé de reprendre le dialogue avec le Gouvernement d'union nationale, dans le cadre de l'initiative de médiation supervisée par la Communauté de Sant'Egidio. J'encourage la faction de l'Alliance dirigée par Thomas Cirillo à rejoindre ces efforts, car les parties réfractaires ont elles aussi la responsabilité de promouvoir la paix au Soudan du Sud.

Alors que nous entamons les 12 derniers mois de la période de transition, et même si nous reconnaissons certains progrès, nous sommes conscients que les engagements non tenus s'accumulent et qu'il est impératif de s'y atteler dans le peu de temps qu'il reste. Les principaux critères en suspens ont trait à l'organisation d'élections libres et régulières, en mettant en place l'espace civique et politique propice, en réunissant les conditions techniques et logistiques préalables et en convenant d'un calendrier dans ce sens. Ces élections permettront de conclure la période de transition.

Bien que la MINUSS soit prête à accompagner le processus électoral, le Gouvernement ne s'est pas encore prononcé sur le rôle de la Mission ni sur le calendrier des élections. Fait très important, le projet de loi portant sur la rédaction d'une constitution étant toujours en suspens, l'élaboration d'une nouvelle constitution pour le pays reste au point mort. De même, bien que les parties aient eu des échanges sur les dispositions transitoires de sécurité, la formation, jusqu'à leur promotion, des forces unifiées n'a pas encore commencé, et la structure de commandement ne fait toujours pas l'objet d'un accord.

Les parties prenantes en conviennent, la lenteur de la mise en œuvre est un motif de désillusion pour la population sud-soudanaise. Cette tendance préoccupante risque de compromettre l'Accord revitalisé. À cet égard, la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée a appelé les parties à régler leurs différends, comme le prévoit l'Accord, car cela reste la voie convenue pour une paix durable.

La lenteur de la mise en œuvre a un coût. Les dividendes de la paix ne se sont toujours pas concrétisés. Ce n'est nulle part plus évident que dans le mécontentement des jeunes marginalisés, qui sont nombreux à avoir rejoint les milices tribales, comme nous le voyons dans l'État de Jonglei et dans la Zone administrative de Pibor, ou à diriger leur colère sur les humanitaires et les soldats de la paix. En 2021, cinq travailleurs humanitaires avaient été tués. Cette année, deux personnes ont déjà perdu la vie.

La situation économique désastreuse et ses répercussions sur les jeunes ont entraîné une hausse de la criminalité et une hostilité xénophobe envers les humanitaires et les soldats de la paix. Il est impératif que les préoccupations importantes des jeunes soient prises en considération dans notre réponse globale et qu'elles soient traitées d'une manière qui accorde une juste place à la voix des jeunes, tout en faisant preuve d'une tolérance zéro pour la violence qui vise les humanitaires.

La Mission contribue à l'élaboration du plan d'action national pour les jeunes et la paix et la sécurité en partenariat avec la coalition nationale sud-soudanaise pour les jeunes et la paix et la sécurité, un groupe de 30 organisations nationales de la société civile. Le Gouvernement doit ouvrir des perspectives d'avenir pour les jeunes hommes et femmes sud-soudanais.

La violence infranationale continue de se propager, qu'il s'agisse des conflits persistants dans le Jonglei et la Zone administrative du Grand Pibor ; des conflits transfrontières émergents dans les États du Bahr el-Ghazal septentrional, de l'Unité et du Haut-Nil ; ou encore de la situation dans la zone administrative d'Abyei. Tout cela illustre la nécessité de libérer le Soudan du Sud des cycles récurrents de violence et de revanche, qui sont alimentés par la concurrence politique aux niveaux national et local, impliquant dans certains cas des groupes armés non signataires, et se traduisant dans d'autres par des dissensions au sein du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition, à savoir l'opposition au sein du Gouvernement, ou par des litiges communautaires concernant les terres et

les ressources, notamment en raison des changements climatiques. Avec l'arrivée de la saison sèche, une flambée de violence intercommunautaire a été observée au cours du mois écoulé.

Comme le montrent les exposés présentés par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, cette année, les besoins humanitaires globaux devraient continuer d'augmenter. Pourtant, la volonté des donateurs de fournir des ressources supplémentaires au Soudan du Sud suit la tendance inverse. Les inondations survenues pour la troisième année consécutive, dont les effets sont exacerbés par l'insécurité et les conséquences prolongées de la maladie à coronavirus (COVID-19), ont mis à rude épreuve les mécanismes d'adaptation, détruit des terres agricoles, tué du bétail et menacent des digues et d'autres infrastructures visant à atténuer les inondations, autant de facteurs qui causent des déplacements supplémentaires et sont à l'origine d'une insécurité alimentaire sans précédent. Cela n'augure rien de bon pour les perspectives de la prochaine saison agricole dans un pays qui normalement devrait être le grenier à blé de la région.

S'agissant des efforts que déploie la MINUSS, au cours des deux dernières années, la Mission a mis un vaste programme d'assistance à disposition des partis politiques pour faciliter le consensus sur les politiques électorales multipartites et la construction d'alliances. La MINUSS se tient prête à fournir des conseils techniques sur les questions constitutionnelles et électorales, en reconnaissant qu'en fin de compte, ce sont des choix souverains qui reviennent aux Sud-Soudanais.

Depuis 2021, la MINUSS a créé 125 bases opérationnelles temporaires pour prévenir l'apparition de zones de tension et y faire face, œuvrant de concert avec les partenaires humanitaires et proposant ses capacités à l'appui de solutions politiques. Ces efforts englobent notre présence à l'échelon national et sur le terrain dans 10 États, le déploiement d'équipes civilo-militaires intégrées pour travailler avec les populations locales et l'utilisation du poids collectif de la communauté diplomatique pour engager le dialogue avec les dirigeants à Djouba et les mobiliser. Les efforts civils et militaires sont complémentaires, et ils ne peuvent être efficaces dans l'isolement. À nos activités de maintien de la paix s'ajoutent 17 initiatives en matière de règlement des conflits, qui ont mené à la conclusion de 34 accords de paix intercommunautaires.

La Mission a renforcé ses capacités en diminuant le nombre de tâches de sécurité statiques et centrées sur les bases. Nous nous efforçons de tirer le plus grand parti de la mobilité de la force afin qu'elle puisse faire face aux menaces toute l'année durant. Il importe de souligner que les interventions stratégiques de la Mission ont contribué à une baisse de 42 % du nombre de victimes civiles au cours de l'année écoulée. La Mission continuera d'évoluer vers un dispositif plus réactif grâce à son système d'alerte rapide et en répondant aux besoins de protection les plus pressants.

Si la conduite de patrouilles à court et long terme a donné des résultats, elle a aussi créé des problèmes, en particulier lorsque les civils établissent des zones d'installation de personnes déplacées autour des bases opérationnelles temporaires. Cela engendre des difficultés en termes de redéploiement des moyens de la force dans d'autres zones de tension, mettant à l'épreuve notre capacité de faire face à un grand nombre de situations d'urgence, notamment celles qui devraient apparaître dans le contexte plus politique de la concurrence et des tensions politiques.

Simultanément, nous continuons de collaborer avec la Police nationale sud-soudanaise alors qu'elle assume la responsabilité de la protection des civils, notamment la prévention de la violence sexuelle et fondée sur le genre et la lutte contre cette violence, qui reste une préoccupation fondamentale au Soudan du Sud.

La MINUSS collabore avec les partenaires humanitaires et de développement pour élaborer des programmes conjoints à moyen terme. S'il est essentiel de planifier la préparation avant la prochaine saison des pluies, une approche en trois volets tenant compte des questions de genre, qui englobe les initiatives de développement, de maintien de la paix et humanitaires, est nécessaire en vue de mener une intervention réussie et durable. Un apaisement du conflit à plus long terme contribuera à faire revivre les Équatorias en tant que grenier à blé du Soudan du Sud.

S'agissant des efforts de la communauté internationale, l'Accord revitalisé reste un cadre solide en vue de renforcer la stabilité politique. La proposition d'organiser une « retraite des dirigeants » à Kampala offrait la possibilité d'examiner les obstacles restants à la mise en œuvre de l'Accord. L'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et les autres partenaires doivent sortir de l'impasse actuelle, qui a provoqué le report de l'initiative ougandaise.

L'appui des partenaires régionaux et internationaux reste essentiel. L'appel du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine à une évaluation trilatérale par l'Union africaine, l'ONU et l'IGAD des besoins du Soudan du Sud dans le domaine des élections et de la rédaction de la constitution pourrait nous permettre de faire jouer nos avantages comparatifs. La Mission prévoit de contribuer activement à cet effort.

En ce qui concerne le renouvellement du mandat, j'estime que la vision stratégique triennale demandée par le Conseil de sécurité, fondée sur les cinq volets de développement de notre engagement, a permis de préciser le mandat principal de la MINUSS et reste un cadre approprié. Le plafond actuel des effectifs autorisés, à savoir 17 000 soldats de la paix et 2 100 policiers, offre une garantie de souplesse alors que la MINUSS gère des situations imprévues et planifie l'année 2022.

Nous prévoyons un mandat suffisamment souple pour appuyer la tenue d'élections libres et régulières, à la demande du Gouvernement. Cela sera néanmoins tributaire des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'accord de paix. Comme je l'ai souligné auparavant, les élections peuvent contribuer à la construction de la nation ou être catastrophiques. Cela dépend en grande partie de la volonté politique et du rôle de chef de file des Sud-Soudanais, qui doivent œuvrer de concert.

Pour terminer, même si les progrès sont indéniablement lents, il reste une marge de manœuvre, voire une fenêtre de tir pour faire fond sur la stabilité relative qui règne dans le pays afin d'établir et d'ancrer une transition démocratique. La Mission, comme toujours, se tient aux côtés du peuple sud-soudanais alors qu'il trace collectivement son parcours vers une paix durable. Je remercie le Conseil de son appui constant et ferme à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud.

La Présidente (*parle en arabe*) : Je remercie M. Haysom de son exposé.

Je donne maintenant la parole au général Charles Tai Gituai.

M. Gituai (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner l'occasion de présenter un exposé au Conseil de sécurité pour la première fois en tant que Président intérimaire de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée. Je félicite les Émirats arabes unis de leur accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mars, et je les remercie d'avoir invité la Commission à présenter un exposé au Conseil ce matin. Nous leur souhaitons plein succès durant leur présidence.

La Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée est l'organe de contrôle officiel chargé du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, qui a été facilité par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). La Commission supervise le mandat et les tâches du Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé, notamment le respect par les parties des délais convenus et du calendrier de mise en œuvre.

La Commission est tenue, en vertu du paragraphe 9 de l'article 7 de l'Accord de paix revitalisé, de présenter des rapports d'étape trimestriels suivis d'exposés détaillés au Conseil et aux instances suivantes : le Conseil des ministres du Gouvernement d'union nationale revitalisé ; l'Assemblée législative nationale provisoire ; la présidence de l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'IGAD ; la présidence du Conseil des ministres de l'IGAD ; la présidence de la Commission de l'Union africaine ; le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine ; et le Secrétaire général de l'ONU.

Depuis la signature de l'Accord de paix revitalisé en septembre 2018, la Commission a présenté 13 rapports sur l'état d'avancement de la mise en œuvre.

Même s'il y a eu quelques progrès concernant l'application de l'Accord de paix revitalisé, la fin de la période de transition, en février 2023, approche à grands pas. Pourtant, plusieurs tâches essentielles énoncées dans l'Accord n'ont pas encore été achevées. Par conséquent, mon exposé au Conseil de sécurité portera essentiellement sur les principales étapes franchies à ce jour quant à l'application de l'Accord de paix revitalisé, ainsi que sur les principales tâches et les éléments en suspens nécessaires à l'organisation des élections à la fin de la période de transition, au titre de l'Accord. J'aborderai également les défis récurrents et conclurai par des recommandations.

Comme les membres du Conseil s'en souviennent peut-être, en juillet 2016, un conflit armé a éclaté au Soudan du Sud, moins d'un an après la signature de l'Accord de 2015, à peine deux mois après la formation du premier Gouvernement de coalition. En revanche, l'Accord de paix revitalisé de 2018 entre dans sa quatrième année, et le mois dernier, en février 2022, cela faisait deux ans que le Gouvernement d'union nationale revitalisé a été mis en place, ce qui peut relativement être considéré comme un signe de son succès.

Depuis sa signature, l'Accord de paix revitalisé a contribué de manière significative à ce qui suit : la cessation des violences dans tout le pays entre les signataires de l'accord et le maintien du cessez-le-feu permanent ; la mise en place et la reconstitution de toutes les institutions qui existaient avant la transition et des mécanismes de mise en œuvre de l'Accord ; la formation du Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé et des gouvernements locaux ; la constitution de l'Assemblée législative nationale de transition et des assemblées d'États ; l'incorporation de l'Accord de paix revitalisé dans la Constitution provisoire de la République du Soudan du Sud de 2011, telle que modifiée ; l'examen et l'amendement de quatre lois relatives à la sécurité par le Comité national chargé des amendements constitutionnels, qui a été soumis par le Gouvernement d'union nationale revitalisé et qui attend d'être promulgué ; le recrutement, la sélection et l'entraînement des forces unifiées, avec environ 50 000 soldats qui ont été formés, qui sont en cours de déploiement et attendent leur promotion ; l'ouverture de couloirs humanitaires, qui a facilité le retour progressif et volontaire de quelques réfugiés et de personnes déplacées ; la stabilisation des taux de change et des progrès dans la mise en œuvre de certaines réformes économiques par le Gouvernement d'union nationale revitalisé ; et l'élaboration d'une feuille de route en vue de la mise en place des conditions nécessaires pour les activités liées à la justice transitionnelle et pour l'élaboration d'une constitution permanente.

Malgré les progrès que je viens de mentionner, certaines tâches essentielles au titre de l'accord restent en suspens, notamment : la création du comité spécial sur la réforme judiciaire chargé d'étudier et de recommander des réformes judiciaires appropriées au Gouvernement d'union nationale revitalisé ; la ratification de huit projets de loi par l'Assemblée législative nationale de transition, à savoir six projets de loi sur la sécurité, le projet de loi sur la constitution et le projet de loi sur les partis politiques, de même que la création du Conseil des partis politiques, l'amendement de la loi électorale nationale de 2012 et la mise en place d'une Commission électorale nationale compétente et impartiale ; l'unification des forces et leur déploiement ; la mise en œuvre de programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration ; le règlement des problèmes de reconstruction, de rapatriement, de réinstallation, de réhabilitation et de réintégration des personnes déplacées et des rapatriés ; la création du Fonds et du Conseil spéciaux pour la reconstruction, et l'organisation d'une conférence d'annonces de contributions pour le Soudan

du Sud afin de soutenir ses efforts humanitaires et de reconstruction ; la communication avec les institutions de gestion des finances publiques, en particulier la Chambre nationale de l'audit et la Commission de lutte contre la corruption, pour renforcer la transparence et l'application du principe de responsabilité ; la création des trois mécanismes de justice transitionnelle, à savoir la Commission vérité, réconciliation et apaisement, le Tribunal mixte pour le Soudan du Sud et l'Autorité d'indemnisation et de réparation, et l'achèvement du processus d'élaboration d'une constitution permanente sur laquelle doit se baser l'organisation des élections.

Selon l'analyse de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée, les tâches les plus indispensables à l'organisation d'élections libres, régulières et crédibles et à l'application de l'accord de paix revitalisé sont l'unification des forces et leur déploiement, la promulgation de la Constitution permanente, la restructuration des partis politiques et la révision des lois électorales, et la création du Conseil des partis politiques et de la Commission électorale nationale. Je tiens à souligner l'importance d'une Constitution permanente élaborée dans le cadre d'un processus dirigé et contrôlé par le peuple, qui sera la pierre angulaire de l'État du Soudan du Sud et ouvrira la voie à une transition démocratique au moyen d'élections libres, régulières et crédibles.

Depuis le début et dans l'ensemble, les progrès relatifs à la mise en œuvre de l'accord de paix revitalisé ont été lents, et ce processus se heurte à plusieurs difficultés récurrentes. Il s'agit notamment de l'insuffisance des ressources, tant financières que matérielles, nécessaires à la mise en œuvre de l'Accord ; d'une volonté politique et d'une participation insuffisantes de la part de certains acteurs ; de la méfiance entre les parties et des lacunes en termes de compétences ; de la violence infranationale et des activités des groupes récalcitrants ; des défections militaires d'une partie signataire à une autre ; des inondations et de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Compte tenu des défis auxquels se heurte la mise en œuvre de l'Accord, des tâches essentielles en suspens et du fait que les délais prévus par l'Accord vont expirer bientôt, la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée a chargé le Gouvernement d'union nationale revitalisé d'examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'Accord et d'élaborer une feuille de route et une stratégie claires dans le cadre de l'Accord de paix revitalisé sur la manière d'achever les tâches essentielles

en suspens, alors que la période de transition touche à sa fin. La feuille de route doit être basée sur le consensus, avec des points de référence et des échéances vérifiables.

Je voudrais conclure en adressant les recommandations suivantes au Conseil. Il doit faire des démarches actives auprès du Gouvernement d'union nationale revitalisé pour garantir la réalisation des tâches essentielles en suspens, notamment l'unification des forces et l'élaboration d'une constitution permanente, ces deux éléments étant indispensables à l'organisation d'élections libres, régulières et crédibles ; encourager le Gouvernement d'union nationale revitalisé à rapprocher les vues entre les différents partis et à travailler collégalement dans l'intérêt supérieur du Soudan du Sud et de sa population ; soutenir les efforts déployés par le Gouvernement d'union nationale revitalisé pour mobiliser les ressources de la communauté internationale afin d'améliorer la mise en œuvre de l'Accord de paix revitalisé ; soutenir le Gouvernement d'union nationale revitalisé dans ses efforts pour établir le Fonds spécial pour la reconstruction et organiser une conférence d'annonce de contributions pour le Soudan du Sud ; aider les États et les communautés touchés par le conflit, comme le prévoit l'Accord, et continuer d'appuyer la pleine mise en œuvre de l'Accord de paix revitalisé et l'organisation d'élections libres, régulières et crédibles.

Enfin, je voudrais appeler le Conseil à rester saisi du processus de paix au Soudan du Sud, l'encourager à envisager de se rendre à nouveau dans le pays et à continuer d'aider la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée à s'acquitter de son mandat, notamment en lui fournissant régulièrement des informations sur l'état de la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur règlement du conflit au Soudan du Sud.

La Présidente (*parle en arabe*) : Je remercie le général Gituai de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Yuyada.

M^{me} Yuyada (*parle en anglais*) : Mes salutations depuis ma ville ensoleillée, Djouba.

Je m'appelle Riya Williams Yuyada. Je suis une militante des droits des femmes et de la paix qui travaille avec Crown The Woman, une organisation non gouvernementale féministe locale dont l'action porte sur les droits des femmes au Soudan du Sud. Je me félicite de l'occasion qui m'est donnée de présenter un exposé au Conseil de sécurité.

À ce jour, 11 Sud-Soudanaises ont pris la parole devant le Conseil de sécurité, et aujourd'hui, je suis la douzième. Nous savons gré au Conseil de sécurité d'avoir reconnu qu'il est important d'entendre des Sud-Soudanaises dans le cadre de ses discussions.

Comme mes collègues de la société civile l'ont déjà souligné, depuis la signature de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit au Soudan du Sud il y a plus de trois ans, il y a eu peu ou pas de progrès dans la mise en œuvre des principales dispositions de l'accord relatives à la réforme du secteur de la sécurité, à la réforme constitutionnelle et électorale, à la réforme judiciaire et à la justice transitionnelle. Même si le calme continue de régner dans les grandes villes, notamment la capitale Djouba, la violence a augmenté au niveau local.

La hausse de la violence est en partie due au fait que les initiatives politiques et de paix menées à tous les niveaux dans le pays ne sont pas inclusives. Les communautés ne se sentent pas représentées par les responsables, et on ne demande pas de comptes à ceux qui abusent de leur autorité. C'est un élément particulièrement important que le Conseil de sécurité doit prendre en compte au moment de proroger le mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS).

C'est triste, décourageant et inacceptable de soulever les mêmes questions à chaque fois auprès des membres du Conseil et de constater que la situation continue de se détériorer. Nous sommes fatiguées de partager les mêmes histoires de viols, de mariages d'enfants, de guerre, de traumatisme et de perte. Ayant visité de nombreuses communautés touchées, je peux personnellement attester qu'après avoir enduré des décennies de conflit, la résilience de mes compatriotes sud-soudanais faiblit. Bien que notre histoire soit celle d'une lutte pour la liberté, la prospérité et la dignité, nous ne pouvons plus nous battre. On ne peut pas attendre de la population sud-soudanaise qu'elle reste résiliente face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et à d'autres traumatismes, alors que nous perdons nos enfants et des êtres chers, sommes déplacés de nos maisons, mourons de faim, d'inondations et de maladies, et sommes témoins de l'impunité avec laquelle la violence sexuelle, y compris les viols et d'autres actes horribles au regard du droit international, est commise sous le regard du Conseil de sécurité et de ses États membres. C'est inacceptable.

Cette année marquera la fin de la période de transition et les Sud-Soudanais devraient se rendre aux urnes pour les élections législatives prévues en

2023. Cependant, les membres de la société civile que j'ai consultés et les citoyens qui ont partagé avec moi leurs opinions, y compris dans les camps de réfugiés, s'accordent à dire que le contexte n'est pas favorable à des élections libres, régulières et pacifiques. Non seulement le cadre juridique et institutionnel nécessaire n'est pas en place, à moins d'un an des élections prévues, mais l'insécurité actuelle et le manque de confiance de la population, dus à l'échec de la mise en œuvre de l'Accord de paix revitalisé, ne peuvent que nuire à la légitimité des résultats, ce qui risque de provoquer de nouvelles violences.

Si aucune mesure n'est prise pour garantir des élections inclusives, transparentes et sûres, nous en redoutons l'issue. Dans ce contexte, tout appui de la MINUSS au processus électoral doit viser à garantir qu'il soit sûr, inclusif et conforme aux normes internationales. Le Conseil de sécurité doit également préciser qu'en vertu de son mandat actuel de protection des civils, la MINUSS doit assurer la sûreté et la sécurité de tous les électeurs, agents des bureaux de vote, candidats et fonctionnaires, ainsi que des défenseurs des droits de l'homme et des militants.

Des risques considérables pèseront sur la sécurité des civils avant et pendant les élections, notamment en raison des récentes défections d'acteurs militaires au sein des parties à l'Accord. Ces défections font planer l'incertitude sur la viabilité de l'Accord de paix revitalisé et sur notre avenir. Pour que les élections se déroulent normalement, les citoyens doivent avoir l'assurance que toutes les forces sont cantonnées, que les forces militaires et les milices alliées sont unifiées sous un commandement central formé pour refléter une armée nationale professionnelle, apolitique et défendant le peuple et l'intégrité territoriale, et qu'un programme de désarmement et de démobilisation à l'échelle nationale est en cours. Bien que le projet de loi sur le processus d'élaboration de la constitution soit actuellement à l'étude au Parlement, aucune mesure n'a été prise pour donner la priorité à son adoption. En outre, le processus d'élaboration de la constitution doit être consultatif et dirigé par les citoyens. L'accès à l'espace civique et l'éducation sur le processus électoral et l'élaboration de la constitution sont essentiels. Sans garantie que le Gouvernement assurera la liberté d'expression et d'opinion, d'association et de réunion pacifique, les élections sont une source d'inquiétude pour les citoyens qui craignent leurs conséquences.

Si j'étais la première Sud-Soudanaise à présenter un exposé au Conseil de sécurité, j'aborderais en détail la persistance des violences sexuelles et fondées sur le genre systématiques et généralisées qui sont perpétrées en toute impunité, en insistant sur la manière dont les femmes déplacées et les femmes et les filles handicapées sont particulièrement touchées, en signalant l'augmentation de la violence conjugale dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et en soulignant que la violence fondée sur le genre est ancrée dans des systèmes de patriarcat favorisant les inégalités. Cependant, le Conseil a déjà entendu des témoignages et des analyses détaillées sur ces questions. Je tiens donc à rappeler que les éclairages fournis par mes collègues de la société civile restent pertinents, et j'exhorte le Conseil à donner suite à leurs recommandations.

Pour ma part, la question qui continue d'être soulevée auprès de notre organisation est l'absence de protection et de justice pour les personnes rescapées de la violence fondée sur le genre, qui résulte d'une impunité quasi-totale. Je voudrais souligner brièvement les effets de cette culture de l'impunité sur les survivantes.

Dans le cadre de nos travaux avec et au nom des rescapées, les auteurs présumés, qui sont souvent en position de pouvoir, ne subissent que peu ou pas de conséquences pour avoir commis des actes de violence fondée sur le genre, y compris des violences sexuelles liées aux conflits. Par conséquent, les auteurs présumés, qui continuent de vivre et de travailler dans la communauté, sont libres de menacer les victimes. À de nombreuses occasions, nous avons craint pour la vie des personnes survivantes avec lesquelles nous travaillons, ainsi que pour notre propre sécurité. Les personnes rescapées avec lesquelles nous travaillons n'ont nulle part où aller. Il faut savoir que dans tout le Soudan du Sud, il n'y a que deux résidences protégées. Ces refuges ne peuvent pas faire face au nombre croissant de survivantes qui cherchent de l'aide et un abri. L'augmentation des faits de violence fondée sur le genre et la fréquence des menaces contre des survivantes sont le résultat direct de l'incapacité à mettre en place un système de justice garantissant la reddition de comptes pour les crimes, y compris ceux commis en violation du droit international.

Je me félicite de l'adoption par le Gouvernement du plan d'action conjoint à l'intention des forces armées concernant la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits au Soudan du Sud. Il est cependant regrettable que, plus d'un an après son adoption, la mise en œuvre de ce plan d'action ne soit pas à la hauteur des

souffrances et des besoins considérables des nombreuses survivantes. Depuis 2013, d'innombrables victimes attendent toujours que justice soit rendue, mais le Gouvernement n'investit pas dans le système judiciaire ni dans l'instauration de l'état de droit, et il refuse de créer le Tribunal mixte pour le Soudan du Sud inscrit dans l'accord de paix. Les juges sont mal rémunérés et ne bénéficient d'aucune protection ; les militants sont menacés et intimidés en toute impunité. L'espace civique est fermé. Les défenseuses des droits humains ont du mal à obtenir un exemplaire du plan d'action conjoint afin de compléter et d'appuyer sa mise en œuvre. Comment pouvons-nous continuer d'œuvrer pour la justice quand tout est fait pour nous empêcher d'avancer ?

J'exhorte le Conseil de sécurité à donner suite à l'appel qu'il a lancé au Gouvernement sud-soudanais pour qu'il améliore le système judiciaire et mette en place le Tribunal mixte pour le Soudan du Sud, et à demander la mise en œuvre rapide du plan d'action conjoint, en particulier la définition et l'adoption de mesures concrètes pour protéger les victimes et les témoins. Toutes les interventions sont censées s'appuyer sur une approche axée sur les personnes rescapées et les droits de l'homme, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Je m'arrête ici et rappelle au Conseil de sécurité qu'il doit rompre ce silence assourdissant face aux violations de nos droits humains.

La Présidente (*parle en arabe*) : Je remercie M^{me} Yuyada de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général Haysom et les intervenants de leurs exposés instructifs et qui donnent à réfléchir. Les informations qu'ils nous ont fournies permettent de bien comprendre l'évolution actuelle de la situation et l'absence de progrès au Soudan du Sud, ainsi que les contributions importantes apportées par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) dans ce pays.

Je voudrais commencer par remercier les femmes et les hommes de la MINUSS, qui œuvrent à la protection de la population sud-soudanaise. Je salue également les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police ainsi que les experts civils pour leurs efforts visant à préserver la paix et la stabilité au Soudan du Sud.

Dans son dernier rapport sur la MINUSS (S/2022/156), le Secrétaire général a clairement indiqué que les tâches prescrites dans le mandat de la Mission restent d'actualité. Les États-Unis sont d'accord. À cette fin, je souhaite aborder quatre aspects de la situation au Soudan du Sud, à savoir les conditions de sécurité et la protection des civils, les atteintes généralisées aux droits de l'homme, les progrès vers la démocratie et l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, et l'importance de l'accès humanitaire, ainsi que le rôle joué par la MINUSS pour chacun de ces aspects.

Premièrement, les États-Unis demeurent profondément préoccupés par la situation de sécurité instable dans tout le pays. Les combats entre de nombreux acteurs armés ont donné lieu à des allégations d'horribles atteintes aux droits de l'homme, notamment des meurtres de civils, des viols, des villages incendiés et détruits, et le pillage de fournitures humanitaires. Nous condamnons fermement ces actes de violence atroces et l'impunité avec laquelle ils sont perpétrés. Et nous demandons instamment aux dirigeants locaux, étatiques et nationaux d'intervenir immédiatement et de demander des comptes aux auteurs de violations des droits de l'homme et d'attaques contre les travailleurs humanitaires, quelle que soit leur affiliation.

De manière générale, la protection des civils, y compris celle des femmes et des enfants, et l'application du principe de responsabilité en cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles doivent rester une priorité absolue pour la MINUSS. M^{me} William Yuyada a demandé au Conseil de se pencher sur cette question et nous devons entendre sa requête, ce qui m'amène à mon deuxième point.

Les États-Unis sont consternés par les récentes conclusions formulées dans le rapport conjoint de la MINUSS et du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme sur les violations des droits de l'homme commises à Tamboura. Le rapport étaye, documents à l'appui, 14 cas de violence sexuelle liée aux conflits, qui ont fait 64 victimes. Il confirme, documents à l'appui, l'enlèvement de civils. Il confirme, documents à l'appui, le meurtre d'au moins 440 civils. De façon tragique, le rapport note que les élites des secteurs politique et de la sécurité ont encouragé et facilité cette violence et y ont contribué, et qu'ils ont instrumentalisé les identités ethniques.

Bien entendu, les victimes et les rescapé(e)s de violences sexuelles étaient principalement des femmes et des filles. Elles ont été agressées en présence d'autres

personnes et au moins 19 d'entre elles, qui ont été sexuellement agressées en public, ont été sauvagement assassinées pendant ou après l'agression. L'une des filles qui ont été tuées était âgée de 13 ans. Le Conseil de sécurité doit prendre au sérieux ce genre de signalements. Nous ne pouvons pas rester silencieux, et la région ne peut pas rester silencieuse. Le Gouvernement sud-soudanais doit enquêter sur ces crimes et poursuivre toutes les personnes responsables, y compris et surtout celles qui occupent des postes de commandement et d'autorité. De même, nous restons profondément préoccupés par les informations faisant état d'exploitation et d'atteintes sexuelles commises par le personnel de la MINUSS au cours de l'année écoulée, notamment deux plaintes déposées en décembre dernier. Nous demandons instamment à toutes les parties qui s'occupent de ces enquêtes de mener à bien leurs investigations de manière rapide et transparente et de veiller, si ces allégations sont prouvées, à ce que les auteurs de ces actes aient à en répondre.

Troisièmement, le Gouvernement sud-soudanais doit rapidement mettre en œuvre les principales dispositions de l'Accord revitalisé afin d'œuvrer en faveur d'une véritable démocratie. Cela signifie qu'il faut un processus inclusif de rédaction de la constitution, une réforme de la gestion des finances publiques, des dispositions transitoires de sécurité et des mécanismes de justice transitionnelle, notamment le Tribunal mixte pour le Soudan du Sud, afin de garantir des élections libres et régulières, qui reflètent la volonté de tous les Sud-Soudanais. Malheureusement, le Gouvernement sud-soudanais est à la traîne pour ce qui est de respecter les critères électoraux clés définis dans l'Accord revitalisé, et c'est tout simplement inacceptable. Nous exhortons le Gouvernement à mettre en place le cadre juridique et institutionnel nécessaire à la tenue d'élections libres et régulières.

Le rétrécissement de l'espace civique au Soudan du Sud entrave la progression du pays vers la démocratie. Les États-Unis sont notamment gravement préoccupés par les détentions et les arrestations de journalistes et de militants des droits civils par les forces de sécurité nationales le 22 février dernier. Les journalistes et les militants ont leur place sur le terrain ; leur place est dans la rue, pas en prison. Le Gouvernement sud-soudanais doit respecter les droits de tous les citoyens conformément à la Constitution de transition. Le Soudan du Sud doit créer un climat propice à la tenue d'élections libres et régulières en respectant les libertés fondamentales d'expression, d'association et de réunion pacifique.

Enfin quatrièmement, nous exhortons les acteurs aux niveaux national et infranational à tout mettre en œuvre pour faciliter l'accès humanitaire. L'on estime à 8,9 millions le nombre de personnes qui auront besoin d'une aide humanitaire cette année, soit 600 000 de plus que l'année dernière. Cette augmentation est due à la poursuite des conflits, aux inondations de grande ampleur, à l'aggravation de l'insécurité alimentaire, à l'inflation, aux prix élevés des denrées alimentaires et au manque d'accès aux services de base. Ces facteurs font que le rôle de la MINUSS est si important. La MINUSS doit continuer à travailler avec toutes les parties pour accomplir sa tâche principale, à savoir créer les conditions permettant aux acteurs humanitaires d'accéder sans entrave aux personnes les plus vulnérables.

Les États-Unis restent engagés en faveur du peuple sud-soudanais. Nous restons déterminés à travailler en étroite collaboration avec le Gouvernement provisoire d'union nationale, nos collègues du Conseil et toutes les parties prenantes pour permettre la paix et la prospérité du pays et de la région.

M. Ochoa Martínez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je tiens tout d'abord à remercier de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom, le général Charles Tai Gituai et M^{me} William Yuyada.

Je commencerai par revenir sur un des points soulevés par nos intervenants, à savoir la question de la préparation aux élections. Les rapports indiquent qu'à ce jour, il semble que les conditions ne seront pas réunies pour organiser les élections dans les délais prévus, en raison de l'absence de progrès en matière de sécurité et de rédaction de la constitution. Nous suivrons de près les résultats de la coordination entre l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et les autorités sud-soudanaises et des efforts qu'elles déploient pour réaliser une évaluation des besoins aux fins de la tenue des élections et de la rédaction de la constitution.

Dans ce contexte, comme l'a dit M^{me} William Yuyada, nous trouvons inquiétantes les informations faisant état d'un retrécissement de l'espace civique et de restrictions des droits fondamentaux tels que la liberté d'expression et d'association. Comme nous en avons également avertis le Secrétaire général, il sera très difficile de mener un processus électoral crédible si de telles interdictions sont en place. Nous demandons aux

autorités sud-soudanaises de s'attaquer de toute urgence aux problèmes de censure, de harcèlement et d'arrestations arbitraires.

Nous réaffirmons également que la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud ne peut être sélective. Les efforts doivent être axés sur la lutte contre les obstacles existants, et par conséquent, nous nous félicitons des efforts déployés par le Président ougandais pour organiser une « retraite » en vue de rechercher des solutions et d'accélérer la mise en œuvre de l'Accord.

Je tiens à préciser que bien que le cessez-le-feu tienne, la situation en matière de sécurité dans le pays est déplorable. La violence reste un facteur critique qui a entraîné des dizaines de milliers de déplacements l'année dernière. Dans la seule région de Tamboura, quelque 83 000 personnes ont été déplacées et des centaines ont été tuées. Par ailleurs, la violence a des répercussions directes sur les opérations humanitaires. Nous condamnons l'attaque perpétrée comme un convoi du Programme alimentaire mondial et le meurtre de deux travailleurs humanitaires cette année. Nous exhortons le Gouvernement à limiter les interférences dans les activités humanitaires et à redoubler d'efforts pour éliminer les points de contrôle exigeant le paiement de taxes pour les opérations humanitaires.

Les causes de la violence sont multidimensionnelles, alimentées entre autres par les conflits entre partis politiques, les dissensions ethniques et la dépression économique. À cet égard, nous saluons les efforts déployés par les autorités de l'État pour favoriser la réconciliation et s'attaquer aux causes de l'instabilité.

Nous suivons de près l'action menée par la Mission pour faire du site de protection des civils de Malakal un camp de déplacés. Bien que nous sachions que le processus d'évaluation sera rigoureux, le changement de statut ne doit intervenir que lorsque les conditions seront réunies. Je dis cela parce que nous suivons avec inquiétude les informations faisant état du recrutement de mineurs dans le camp de Bentiu, entre autres.

Conscients du défi que représente la protection des civils pour la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), nous encourageons la Mission à continuer de promouvoir des projets préventifs de réduction de la violence tels que la réintégration des combattants ou les conférences entre les communautés dans différentes parties du pays afin de garantir que les déplacements de bétail se fassent dans le calme.

Je voudrais souligner qu'il importe que le Conseil soit conscient des effets néfastes des changements climatiques et des catastrophes naturelles sur la situation humanitaire et la stabilité du Soudan du Sud.

Je conclus mon intervention en réaffirmant l'appui du Mexique à la MINUSS ainsi que notre disposition à travailler de manière constructive afin que le Conseil de sécurité puisse renouveler le mandat de la Mission la semaine prochaine.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud, M. Nicholas Haysom, de son exposé instructif. Nous avons également écouté attentivement les observations formulées par le Président par intérim de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée, le général Charles Tai Gituai, ainsi que par la représentante de la société civile, M^{me} Riya William Yuyada. Nous avons examiné avec soin le dernier rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud et les activités des Casques bleus dans le pays (S/2022/156).

L'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud continue de fonctionner, et le cessez-le-feu est, dans l'ensemble, respecté. Nous prenons note de l'achèvement effectif de la formation des autorités de transition sud-soudanaises et du lancement des travaux de rédaction d'une constitution permanente. Nous nous félicitons que les dirigeants sud-soudanais se soient engagés à organiser des élections en 2023. Nous sommes convaincus que la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) sera en mesure de fournir l'assistance nécessaire à l'organisation des élections si la partie sud-soudanaise en fait la demande.

Nous nous félicitons des progrès récemment accomplis dans le dialogue avec les parties non signataires de l'Accord de paix revitalisé, en particulier en ce qui concerne les accords de paix entre le Gouvernement et la faction de Kitgwang du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition, sous la direction du général Gatwech Dual, et les forces Agwelek, dirigées par Johnson Olony. Nous saluons les efforts de médiation déployés par l'Autorité intergouvernementale pour le développement, et surtout, par le Gouvernement soudanais. Nous soutenons l'initiative de l'Ouganda d'accueillir une retraite des dirigeants sud-soudanais. Nous comptons également sur la poursuite de la médiation de la Communauté de Sant'Egidio.

Nous prenons note de la baisse générale du niveau de violence dans le pays et de la volonté d'un nombre croissant de réfugiés et de déplacés de retourner chez eux. Nous sommes préoccupés par les informations faisant état de conflits armés locaux sporadiques. Nous condamnons toutes les violations de l'Accord de paix revitalisé et les actes de violence dirigés contre les civils, y compris les employés des organisations humanitaires en mission au Soudan du Sud.

Seule une mise en œuvre rapide et complète des accords conclus peut aider les parties à renforcer leur confiance mutuelle et leur éviter de répéter les erreurs du passé. Nous estimons qu'il est essentiel d'accélérer la mise en place des forces unifiées. Nous appelons les parties non signataires de l'Accord de paix revitalisé à se joindre au processus d'édification de l'État.

Nous sommes convaincus qu'au fur et à mesure que la situation se normalisera, nous devons adapter le régime de sanctions imposé au Soudan du Sud à la nouvelle réalité.

Dans les prochains jours, le Conseil de sécurité se prononcera sur le renouvellement du mandat de la MINUSS, qui joue un rôle essentiel dans la stabilisation de la situation dans le pays. La Fédération de Russie s'engage à travailler dans un esprit constructif sur ce document. Nous estimons qu'il faut veiller à ce que le projet de résolution tienne dûment compte des besoins réels de la population. Nous jugeons contreproductives les tentatives visant à donner au document une orientation axée sur les droits humains et à accroître la pression sur Djouba concernant d'autres questions sous couvert des élections.

Nous appelons le Conseil de sécurité à accorder une plus grande attention à l'aide à apporter aux autorités sud-soudanaises dans la mise en œuvre de l'Accord de paix revitalisé et au renforcement des capacités requises pour le règlement des conflits locaux.

M^{me} Byrne Nason (Irlande) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier M. Haysom d'avoir non seulement décrit les réalisations de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), mais aussi exposé très clairement les défis qui subsistent. Je trouve qu'il a apporté des éléments de réflexion très opportuns et éclairants sur la situation actuelle, alors que nous œuvrons au renouvellement du mandat de la Mission.

Je tiens également à remercier le général Gituai de son travail. Nous lui sommes profondément redevables, ainsi qu'à ses équipes, du travail qu'ils accomplissent en

vue de la mise en œuvre effective de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, une tâche manifestement difficile.

Je tiens à remercier tout particulièrement M^{me} Riya Williams Yuyada de l'évaluation très sérieuse et franche qu'elle nous a présentée ce matin, notamment en ce qui concerne la situation sur le terrain. Nous avons besoin de connaître les vues de la population locale. M^{me} Riya Williams Yuyada a déclaré ce matin que la résilience faiblissait, ce qui m'a frappée, comme d'autres personnes ici présentes, je pense. Pour ma part, je tiens à lui assurer que les efforts remarquables déployés par les groupes de la société civile sur le terrain au Soudan du Sud sont très appréciés et qu'elle peut être certaine que son travail bénéficiera toujours de l'appui de mon pays, l'Irlande.

Il est également ressorti très clairement de sa déclaration que nous devons faire mieux. Nous avons entendu ce qu'elle a dit à propos des horribles exactions commises, notamment les violences sexuelles liées au conflit, que nous jugeons totalement inacceptables et auxquelles nous devons remédier. J'ai également pris note de son évaluation du manque de préparation aux élections sur le terrain. Je tiens à la remercier une nouvelle fois d'avoir fait preuve de franchise devant le Conseil ce matin.

L'Irlande note que le rapport du Secrétaire général (S/2022/156) fait état d'avancées encourageantes dans certains domaines. À cet égard, je tiens tout particulièrement à saluer les progrès accomplis dans le processus de rédaction d'une constitution. Nous appelons maintenant à la poursuite du processus de manière transparente et sans exclusive, mais nous regrettons une fois de plus que la mise en œuvre du processus de paix lui-même reste pour le moins limitée. À vrai dire, je pense que les exposés d'aujourd'hui confirment ce point de vue.

Le fait est que les progrès sont tout simplement trop lents, et certains se demandent aujourd'hui si les élections pourront réellement avoir lieu l'année prochaine. Il est bien entendu essentiel que toutes les parties prennent de toute urgence les mesures qui s'imposent et coopèrent, et nous devons leur faire comprendre et accepter que le fait de répondre efficacement aux besoins des citoyens revient à assumer leurs responsabilités. Il est indispensable pour le bien-être du peuple sud-soudanais, ainsi que pour sa confiance dans le processus de paix, que des progrès plus rapides soient réalisés et que des mesures concrètes soient prises.

Les récentes informations provenant de Tamboura sont particulièrement choquantes. La violence infranationale politisée et les graves atteintes aux droits humains, notamment le recours systématique à la violence sexuelle, sont absolument odieuses et totalement inacceptables. Nous sommes tout à fait d'accord avec les orateurs qui ont déclaré que nous ne pouvions pas fermer les yeux sur de telles pratiques. Je crois également que cela met en évidence le fait que le rôle de la MINUSS en matière de surveillance et d'enquête sur les violations des droits humains n'est pas seulement d'une importance capitale, mais aussi absolument nécessaire. L'installation de bases opérationnelles temporaires supplémentaires par la MINUSS pour venir en aide aux populations touchées par la montée de l'insécurité est extrêmement bienvenue. Nous considérons qu'il s'agit d'une mesure très importante.

L'Irlande est très préoccupée par le niveau alarmant des besoins humanitaires persistants au Soudan du Sud. Le nombre de citoyens ayant besoin d'aide est vraiment choquant. Nous déplorons non seulement les conséquences de cette situation sur la vie et les perspectives des jeunes et des moins jeunes, comme l'a mentionné M. Haysom, mais aussi le fait que l'État n'investit pas les efforts et les ressources nécessaires pour faire face à cette crise. Alors que la crise humanitaire s'aggrave, un accès humanitaire complet et sans entrave et la protection des travailleurs humanitaires restent essentiels, comme nous l'avons dit mille fois. Toutes les parties doivent respecter le droit international humanitaire et permettre à l'aide d'atteindre les personnes vulnérables qui en ont le plus désespérément besoin. Il s'agit là d'une préoccupation essentielle et fondamentale.

En outre, nous restons très attentifs aux conséquences indéniables des changements climatiques sur la paix et la sécurité au Soudan du Sud. Nous avons vu des inondations prolongées et intenses accroître les déplacements de populations, perturber l'agriculture et modifier les schémas de migration du bétail, autant de facteurs qui risquent d'accentuer ou de provoquer des violences. Ces phénomènes ne sont ni nouveaux ni inattendus. Nous les observons depuis un certain temps déjà du fait des changements climatiques. Il existe une corrélation évidente entre le climat et la sécurité au Soudan du Sud.

Consciente de l'action requise sur ce front, l'Irlande est fière de financer un conseiller pour la sécurité climatique auprès de la MINUSS afin d'aider à identifier et contrer les risques de sécurité liés au climat et

d'appuyer les mesures de consolidation de la paix mises en œuvre au niveau local pour atténuer ces risques et prévenir la violence.

Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général et les collègues de la MINUSS des efforts qu'ils déploient sans relâche en vue d'établir la paix dans le pays, notamment pour ce qui a trait au mandat de protection de la Mission, y compris son soutien à la société civile, particulièrement important au vu des informations préoccupantes qui font état d'un rétrécissement de l'espace civique, dont Riya Yuyada nous a parlé très clairement ce matin. Il est vraiment crucial que l'espace de la société civile soit ouvert, dans le contexte des préparatifs des élections, quel qu'en soit le calendrier, et il est capital de garantir un processus démocratique inclusif où toutes les voix puissent être entendues.

Les ateliers sur la paix organisés par le South Sudan Women's Empowerment Network (réseau pour l'autonomisation des femmes au Soudan du Sud) portent la promesse d'une véritable participation des femmes, et je m'en réjouis tout particulièrement. Nous jugeons encourageante l'élaboration d'un projet pilote de lutte contre la violence de proximité, et nous sommes impatientes d'en entendre davantage à ce sujet le moment venu.

On ne saurait trop insister aujourd'hui sur l'importance de la mobilisation des voisins et des acteurs régionaux, tels que l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Nous accueillons positivement l'intention du Président Museveni d'organiser une retraite à Kampala, de même que la récente visite du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine à Djouba, dans le Jongleï et à Pibor.

Nous espérons que les deux initiatives aideront à tracer la voie à suivre pour la bonne application de l'accord de paix, dont nous attendons qu'elle passe par la mise en place de l'Autorité d'indemnisation et de réparation, de la Commission vérité, réconciliation et apaisement et du Tribunal mixte pour le Soudan du Sud, conformément à l'engagement pris par le Président Kiir Mayardit dans son message du Nouvel An.

Pour conclure, nous voulons accompagner le Soudan du Sud dans sa marche vers un avenir plus radieux. Il est clair que des élections inclusives et démocratiques, si possible en 2023, sont susceptibles de marquer un tournant pour le Soudan du Sud, mais cela ne peut se produire que si le pays arrive à appliquer pleinement l'accord de paix. Je crois qu'une paix véritable est à sa portée. Nous savons à quoi cela ressemble, et on y parviendra quand les besoins fondamentaux

seront satisfaits, quand les droits humains seront protégés – comme nous le savons, les droits des femmes sont des droits humains – et quand les citoyens du Soudan du Sud seront libres de s'exprimer en toute sécurité, sans craindre de répercussions. Je crois que c'est vraiment tout ce que nous leur souhaitons.

M. Kimani (Kenya) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la déclaration suivante au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Ghana et le Kenya.

Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général Nicholas Haysom, le général Charles Gituai et M^{me} Riya Williams Yuyada de leurs exposés. Nous nous félicitons par ailleurs de la participation du Représentant permanent du Soudan du Sud, l'Ambassadeur Akuei Bona Malwal.

La déclaration des trois membres africains du Conseil portera sur cinq questions particulièrement d'actualité : la situation politique ; la sécurité ; la situation humanitaire et économique ; le climat et la sécurité ; le mandat de la MINUSS.

Premièrement, sur le front politique, le Soudan du Sud est à un moment critique, puisque la période de transition prévue dans l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud prend fin dans un an. Les trois membres africains du Conseil se félicitent des progrès accomplis depuis la formation du Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé il y a deux ans. L'adoption récente du projet de loi d'amendement de la Constitution de 2021 et le lancement du processus de vérification et d'inscription des forces unifiées nécessaires, de même que le réengagement à reprendre les négociations avec les groupes non signataires dans le cadre de l'initiative de Rome, sont louables. Nous exhortons les groupes non signataires à saisir l'occasion offerte par le prochain cycle de médiation de la communauté de Sant'Egidio pour s'associer à la mise en œuvre du processus de paix.

Les trois membres africains du Conseil sont conscients que des efforts supplémentaires s'imposent pour avancer dans le bon sens durant la période de transition. Nous gardons à l'esprit les problèmes existants, tels que reflétés dans le dernier rapport en date du Secrétaire général (S/2022/156) et dans les exposés de ce matin, mais il y a aussi des possibilités qui s'offrent. Nous exhortons par conséquent les responsables des parties à recentrer leur action et leurs moyens sur l'application des éléments restants de l'Accord de paix revitalisé.

Fondamentalement, la mobilisation et le rôle de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), de l'Union africaine et des dirigeants régionaux, tout comme l'appui de l'ONU et des partenaires internationaux, demeurent indispensables pour le processus.

Les trois membres africains du Conseil accueillent avec satisfaction la décision du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine de demander une évaluation trilatérale des besoins du Soudan du Sud pour ce qui est des élections et de la rédaction de la constitution. Toutefois, nous partageons l'avis que les élections ne sauraient à elles seules garantir la stabilité, sans une bonne application des dispositions de l'Accord de paix revitalisé. À cet égard, la retraite proposée pour les dirigeants sud-soudanais en vue de renforcer la confiance et afin que les parties élaborent une feuille de route pour le reste de la période de transition reste cruciale.

Deuxièmement, sur la situation en matière de sécurité, les trois membres africains du Conseil se félicitent de constater que le cessez-le-feu permanent tient toujours, toutefois nous restons gravement préoccupés par les accrochages ethniques et intercommunautés, qui sont inquiétants dans certaines parties du pays, ainsi que par les affrontements entre les factions des parties. Les trois membres africains du Conseil condamnent ces atteintes à la sécurité et la violence contre les civils.

Le Gouvernement sud-soudanais a le devoir de protéger ses civils. Nous engageons donc vivement les autorités à faire le nécessaire pour enquêter sur tous les cas de violence et traduire les responsables en justice.

Les trois membres africains du Conseil réaffirment en outre qu'une amélioration des conditions de sécurité ne peut être garantie que par la mise en œuvre des dispositions transitoires de sécurité. Il appartient aux parties d'accélérer sans plus attendre l'unification des forces armées et la formation des forces unifiées nécessaires. Par ailleurs, les trois membres africains du Conseil saluent et appuient l'élargissement du programme de lutte contre la violence de proximité, mesure capitale pour remédier à certains facteurs de conflit.

Troisièmement, les trois membres africains du Conseil sont profondément préoccupés par la détérioration de la situation économique et humanitaire au Soudan du Sud. La sécheresse qui ravage actuellement la Corne de l'Afrique vient s'ajouter aux conséquences dévastatrices des inondations de la saison dernière, qui ont aggravé l'insécurité alimentaire. Nous demandons d'urgence une montée en puissance de l'appui humanitaire.

Tout en félicitant les partenaires, organismes et travailleurs humanitaires de l'assistance qu'ils apportent de manière ininterrompue à la population sud-soudanaise dans des circonstances difficiles, nous exprimons notre inquiétude face aux cas signalés d'attaque, de meurtre et de harcèlement de travailleurs humanitaires, que nous déplorons. Quand les informations à cet égard auront été vérifiées, nous pourrions dire que les faits en question sont non seulement déplorables mais surtout, pour le moins, inacceptables. Nous exhortons le Gouvernement à prendre les mesures qui conviennent afin de protéger les travailleurs humanitaires et de faciliter un accès humanitaire sans entrave à toutes les personnes dans le besoin.

Les trois membres africains du Conseil réitèrent également leur appel à la levée des sanctions et de l'embargo sur les armes qui pèsent sur le Soudan du Sud. Ces mesures sont contreproductives pour les efforts de paix et ont comme conséquence non désirée de saper le potentiel du pays en termes d'investissements économiques. Nous espérons que le Conseil et tous ceux qui imposent des sanctions coercitives unilatérales entendront l'appel de l'IGAD et de l'Union africaine à cet égard.

Quatrièmement, on ne saurait trop insister sur l'incidence des conditions météorologiques extrêmes. Elles aggravent la rivalité autour des ressources entre les communautés pastorales et agricoles et sont un moteur des conflits de basse intensité persistants et de l'insécurité au Soudan du Sud. En conséquence, il faudrait que les efforts de relèvement et l'aide au développement apportée au Soudan du Sud comprennent l'élaboration de stratégies d'atténuation des changements climatiques, d'adaptation à leurs effets et de renforcement de la résilience des populations.

Cinquièmement, les trois membres africains du Conseil saluent la MINUSS et les pays fournisseurs de contingents pour leur action constante en faveur de la paix au Soudan du Sud. Au vu des progrès cumulés qui ont été accomplis depuis la signature de l'Accord de paix revitalisé, les négociations en cours sur le renouvellement du mandat de la MINUSS sont l'occasion de calibrer ce mandat et de mieux adapter la Mission à ses tâches.

À cet égard, les trois membres africains du Conseil estiment qu'il est essentiel de fournir une assistance technique, un renforcement des capacités et un appui logistique aux institutions nationales et locales dans le cadre des quatre tâches confiées à la MINUSS. En tant qu'opération de maintien de la paix multidimensionnelle,

la MINUSS devrait être à la hauteur de l'objectif qui a présidé à sa création, notamment l'appui au renforcement des capacités de l'État et des institutions. C'est essentiel si la MINUSS veut réaliser la vision stratégique triennale.

Les trois membres africains du Conseil se félicitent que le Soudan du Sud ait demandé à collaborer avec la Commission de consolidation de la paix. Cela représente une occasion très utile et unique en son genre d'aider le pays à réaliser des progrès en matière de consolidation de la paix et à opérer sa transition vers le relèvement et le développement post-conflit. De plus, nous nous félicitons de l'annonce par la Banque mondiale d'une subvention de 34 millions de dollars pour aider à la mise en œuvre des réformes de la gestion des finances publiques, conformément au chapitre IV de l'Accord revitalisé.

Pour terminer, le Gabon, le Ghana et le Kenya réaffirment leur engagement à continuer d'accompagner le Gouvernement et le peuple sud-soudanais dans leur quête d'une paix, d'une stabilité et d'un développement durables.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je voudrais féliciter le personnel de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) de son travail courageux et vital. Je tiens à remercier de leurs exposés instructifs le Représentant spécial du Secrétaire général, Nicholas Haysom, et le général Charles Tai Gituai, Président par intérim de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée auprès de l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Je remercie également M^{me} Williams Yuyada de sa participation. Nous saluons la participation du Représentant permanent du Soudan du Sud, l'Ambassadeur Malwal.

Je voudrais mettre en exergue trois points concernant le Soudan du Sud qui méritent l'attention et l'action du Conseil.

Le premier est la protection des civils. Nous savons tous que cette responsabilité incombe au premier chef aux autorités sud-soudanaises. Le Brésil estime qu'il s'agit également d'une des pierres angulaires du mandat de la MINUSS. En ce sens, le rapport récemment publié par la MINUSS, qui compile les données de 2021 sur la violence touchant les civils montre clairement que le Soudan du Sud a fait des progrès. Les incidents violents contre les civils ont diminué mais aussi les pertes en vies humaines. Nous espérons que

cette tendance indique à la fois un renforcement de la protection et une amélioration de la surveillance et des enquêtes.

Le deuxième point concerne le processus de paix. La création de l'Assemblée législative nationale provisoire et l'adoption du projet de loi d'amendement de la Constitution sont des dispositions transitoires importantes. Cependant, l'application de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit au Soudan du Sud avance lentement. Nous savons tous que toutes les parties à l'Accord doivent rester pleinement attachées à la paix. Le Soudan du Sud doit donc accélérer ses efforts en ce qui concerne ses forces unifiées nécessaires. Le Gouvernement sud-soudanais doit agir plus rapidement pour tirer parti du travail et des compétences de la MINUSS.

Le troisième et dernier point que je voudrais aborder porte sur la violence intercommunautaire. Les récentes tueries perpétrées dans de nombreuses régions du pays sont profondément inquiétantes. On peut se demander si des motifs mesquins et une criminalité opportuniste sont les causes de ces incidents. Dans le cas contraire, si ce qui alimente les meurtres et les destructions, ce sont le désir de vengeance, les différends non réglés et l'insatisfaction générale à l'égard des dispositions de sécurité provisoires que l'Accord revitalisé promettait de mettre en place, alors les cas de violence intercommunautaire sont encore plus dangereux. Nous nous félicitons des efforts fournis régulièrement, entre autres, par le Mécanisme de vérification et de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et la Communauté de Sant'Egidio. Nous restons néanmoins préoccupés. Le règlement des différends, la médiation et les bons offices ne seront vraiment efficaces que si des stratégies de développement robustes et une distribution équitable des ressources sont mises en place et apportent des avantages concrets aux personnes concernées.

Je voudrais conclure en réaffirmant l'attachement du Brésil à la paix dans toutes les régions du Soudan du Sud. Nous sommes fiers d'avoir des experts, des policiers et des officiers d'état-major brésiliens qui contribuent à la MINUSS.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général Haysom, le général Gituai et M^{me} Williams Yuyada de leurs exposés fort utiles.

Tout d'abord, le Royaume-Uni souhaite féliciter la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) des efforts constants qu'elle déploie afin de protéger les civils, de bâtir une paix pérenne et de soutenir une gouvernance inclusive et responsable au Soudan du Sud. Alors que nous approchons de la prorogation du mandat, nous espérons sincèrement que la MINUSS continuera de recevoir le plein appui du Conseil de sécurité à cette étape critique de l'application par le Soudan du Sud de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit au Soudan du Sud, notamment en amont des élections.

Deux ans se sont maintenant écoulés depuis la formation du Gouvernement provisoire d'union nationale. Nous avons tous salué les mesures positives prises pendant cette période, notamment en matière de gouvernance nationale et étatique, et nous nous félicitons aujourd'hui de l'adoption du projet de loi d'amendement de la Constitution. Cependant, nous constatons une fois de plus que les progrès restent extrêmement lents. Nous ne devons pas oublier le coût humain de ces retards. Nous continuons de nourrir l'espoir que l'application complète de l'accord de paix apportera des changements positifs au peuple sud-soudanais.

L'absence continue de progrès s'agissant de l'unification des forces et de leur redéploiement est particulièrement inquiétante. Nous nous faisons l'écho des préoccupations du Secrétaire général concernant les défections et les affrontements violents qui ont ensuite éclaté entre les différentes factions armées à travers le pays. De tels incidents perpétuent les divisions à un moment où le besoin d'unité est plus grand que jamais. Ils sont également contraires à la lettre et à l'esprit de l'accord de paix.

Par ailleurs, la situation en matière de droits de l'homme au Soudan du Sud ne laisse de nous alarmer. La répression qui continue de s'abattre sur l'espace civique, notamment le harcèlement des militants des droits de l'homme, la détention de journalistes et les restrictions à la liberté d'expression et d'association, sont inacceptables. De plus, nous restons profondément préoccupés par les informations terribles faisant état de violences, de meurtres et de l'utilisation systématique de la violence sexuelle par les parties au conflit, notamment les signalements profondément bouleversants de violence sexuelle à Tamboura. Comme M^{me} Williams Yuyada l'a dit plus tôt, les auteurs de ces actes doivent répondre de leurs actes. Nous appelons le Gouvernement sud-soudanais à assumer les responsabilités qui lui incombent à l'égard de sa population.

Enfin, je tiens à rappeler notre vive inquiétude face à la crise humanitaire urgente. Avec environ 2 millions de personnes qui devraient souffrir de malnutrition aiguë en 2022, la crise risque de s'aggraver encore si la réponse humanitaire ne s'améliore pas. Pour sa part, le Gouvernement sud-soudanais doit réduire ses ingérences dans les activités humanitaires et supprimer les points de contrôle illégaux et autres obstacles bureaucratiques à l'acheminement de l'aide humanitaire.

Pour terminer, le Royaume-Uni en appelle à nouveau aux nouveaux dirigeants sud-soudanais à honorer leurs engagements et à créer les conditions propices à la tenue d'élections libres et régulières.

M^{me} Dautllari (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Haysom et les deux intervenants de leurs analyses. Nous saluons le travail de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et les pays fournisseurs de contingents pour leur importante contribution à la Mission.

Alors que la violence politique a diminué ces dernières années, la souffrance de la population sud-soudanaise perdure. Les effets dévastateurs des changements climatiques ont entraîné des inondations et des sécheresses massives, provoquant la faim, des déplacements et la lutte pour les ressources. Il est temps de s'attaquer à ces problèmes et de renforcer les capacités et la résilience. Nous saluons le travail que la MINUSS accomplit pour atténuer à court terme les ravages causés par l'urgence climatique.

Comme nous l'a dit le Représentant spécial du Secrétaire général, les violences intercommunautaires ont augmenté ces dernières semaines. La protection des civils doit donc rester une priorité essentielle pour la MINUSS. Nous rappelons que la protection des civils et des acteurs humanitaires incombe au premier chef au Gouvernement sud-soudanais, qui doit leur accorder un accès total et sans entrave aux personnes dans le besoin. Nous sommes profondément préoccupés par les attaques perpétrées contre des travailleurs humanitaires au Soudan du Sud. Elles sont inacceptables.

Comme l'a mentionné l'intervenante de la société civile, M^{me} Riya Williams Yuyada, la violence sexuelle et fondée sur le genre est encore très répandue. L'application du principe de responsabilité est essentielle pour lutter contre l'impunité, dissuader la commission de nouveaux crimes et rendre justice et espoir aux rescapés de ces atrocités. Nous appuyons les audiences foraines mises en place par la MINUSS et souhaitons rappeler

la nécessité de protéger les témoins et les survivants, même dans des endroits isolés. Dans ce contexte, nous appelons le Gouvernement, en coopération avec l'Union africaine, à redoubler d'efforts pour mettre en place le Tribunal mixte pour le Soudan du Sud. Nous sommes profondément préoccupés par les informations qui continuent de faire état de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits, ainsi que d'actes de harcèlement contre des journalistes.

Malgré certains progrès, la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud est lente. Nous appelons toutes les parties à redoubler d'efforts et à tenir leurs engagements.

Nous nous félicitons que le Gouvernement se soit engagé sur la voie des élections. Toutefois, ces élections doivent être libres, régulières et crédibles, tout en étant inclusives et en garantissant la participation pleine et égale des femmes et des jeunes, en toute sécurité. Le Gouvernement doit prendre les mesures de sécurité nécessaires pour protéger la liberté d'opinion et d'expression. L'Albanie appuie la MINUSS dans ses efforts pour fournir une assistance électorale afin de garantir des élections ouvertes à tous, bien que cette responsabilité incombe en premier lieu au Gouvernement sud-soudanais.

Nous appuyons le renouvellement du mandat de la MINUSS, en maintenant ses quatre piliers. Nous nous réjouissons d'entendre le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom, dire que le mandat actuel, avec sa vision stratégique portant sur une période de trois ans, constitue le cadre approprié.

En conclusion, l'Albanie appelle toutes les parties à mettre en œuvre l'Accord revitalisé, à remplir les principaux critères, à mettre en place des institutions et des réformes, à unifier le commandement des forces armées et à garantir la participation pleine, égale et véritable des femmes, des jeunes et de la société civile à tous les efforts de consolidation de la paix.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom, le général Gituai et surtout, Riya Williams Yuyada de leurs exposés éclairants.

L'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud est entré dans sa dernière année. Toutefois, nous restons profondément préoccupés

par la situation au Soudan du Sud. Le temps presse si l'on veut que des élections aient lieu, comme prévu, à la fin de la période de transition.

Le niveau de violence reste inacceptable et les besoins humanitaires augmentent. Des informations font état de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits dans l'État de l'Unité. Nous exhortons le Gouvernement à enquêter sur ces allégations et à faire en sorte que les auteurs de violations répondent de leurs actes. La concurrence entre les différents acteurs armés pour le contrôle politique et les ressources provoque également des combats dans tout le pays, y compris entre les signataires de l'accord de paix. Il y a lieu de se demander si le cessez-le-feu permanent est vraiment respecté.

La violence infranationale, conjuguée à de graves difficultés économiques, menace les perspectives d'un processus d'élaboration de la constitution inclusif et du déroulement pacifique des élections. Toutefois, le Soudan du Sud a récemment fait quelques progrès en matière de réformes de la gestion des finances publiques. Ces réformes sont importantes au vu du lien qui existe entre la mauvaise gestion économique et l'insécurité dans le pays. Nous demandons au Gouvernement d'éliminer les possibilités de corruption, d'accroître la transparence et la responsabilité, notamment en ce qui concerne les revenus pétroliers, et d'accorder une plus grande priorité à la fourniture de services.

Invoquer le manque de ressources pour justifier la lenteur de la mise en œuvre de l'accord de paix n'est pas convaincant. Nous saluons les efforts déployés par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) pour promouvoir le dialogue, la coexistence pacifique et la réconciliation au niveau local. Nous nous félicitons également de l'accent mis sur les activités visant à assurer une participation pleine, égale et effective des femmes aux efforts de paix locaux.

Des efforts supplémentaires sont nécessaires. Nous appelons toutes les parties à mettre fin à la violence à tous les niveaux. Nous soulignons qu'il importe d'achever la mise en œuvre du chapitre II de l'accord de paix, qui porte sur les dispositions de sécurité, et nous exhortons les parties à accélérer ce processus. La formation des forces unifiées nécessaires et l'unification de la structure de commandement sont également essentielles et n'ont que trop tardé. En outre, pour créer des conditions propices à la tenue d'élections, les parties à l'Accord revitalisé doivent fondamentalement changer d'approche. Un processus inclusif de réforme constitutionnelle, mené et contrôlé par le peuple sud-soudanais

et fondé sur des valeurs communes, offre une occasion unique pour cette jeune nation. Mais cette expérience ne sera positive que s'il existe un espace politique et une véritable liberté. Les tentatives visant à réduire au silence les militants de la société civile et les médias sont contraires à l'esprit de l'accord de paix, au respect des droits humains, à l'état de droit et à la gouvernance démocratique.

Nous appuyons l'initiative prise par le Président Museveni d'accueillir une retraite des dirigeants sud-soudanais, mais nous regrettons qu'elle ait une fois de plus été retardée. Nous encourageons vivement le dirigeant sud-soudanais à privilégier les initiatives de paix régionales et à en tirer parti.

En outre, la Norvège reste profondément préoccupée par la situation humanitaire au Soudan du Sud. La violence a entraîné une augmentation des besoins humanitaires et empêche les travailleurs humanitaires de fournir une aide. Nous réaffirmons qu'il est de la responsabilité du Gouvernement de protéger les civils, y compris les enfants. Comme vient de le dire Riya Williams Yuyada, les violations des droits humains, notamment l'exploitation et les atteintes sexuelles, sont sur le point de briser le tissu social du Soudan du Sud.

Nous devons également veiller à ce que les risques de sécurité liés au climat soient pris en compte dans les efforts de gestion des ressources naturelles communales et des conflits relatifs à la propriété et aux droits fonciers. La capacité du Gouvernement à s'adapter aux changements climatiques et à prendre en considération les risques de sécurité liés au climat doit être renforcée. Nous pensons que la MINUSS peut jouer un important rôle de soutien dans ce domaine.

En conclusion, la Norvège appuie fermement le renouvellement du mandat de la MINUSS. Nous espérons que la population sud-soudanaise connaîtra la paix et le développement qu'elle mérite au cours de la période couverte par le prochain mandat.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie de leurs exposés le Représentant spécial Nicholas Haysom et le général Charles Tai Gituai, Président par intérim de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée auprès de l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Nous avons aussi écouté attentivement l'exposé de M^{me} Riya William Yuyada.

Le Soudan du Sud est le plus jeune État Membre de l'ONU et est confronté à des défis uniques dans l'édification de la nation. La communauté internationale doit

faire preuve d'une plus grande patience à l'égard du processus de paix au Soudan du Sud et fournir une aide constructive. Au lieu de punir et d'exercer des pressions, la communauté internationale doit apporter son appui, participer et contribuer au processus de paix.

De nouveaux progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord revitalisé. Il faut maintenir cette dynamique. Les organes législatifs nationaux du Soudan du Sud ont été reconstitués et des amendements ont été apportés à la Constitution de transition. Dans son discours du Nouvel An, le Président Kiir a réitéré son engagement en faveur de l'application de l'Accord revitalisé. La Chine salue cet engagement et espère que toutes les parties au Soudan du Sud maintiendront la dynamique positive actuelle et travailleront ensemble pour faire progresser la mise en œuvre de l'accord. Nous appelons les factions politiques qui n'ont pas encore signé l'accord de paix à rejoindre le processus de paix sans délai.

Nous saluons le rôle important joué par l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'Ouganda et d'autres pays et organisations de la région en faveur de la paix au Soudan du Sud. Le règlement du conflit est l'aspiration commune de toute la population du Soudan du Sud, et exige une approche globale. La situation récente en matière de sécurité au Soudan du Sud a été globalement stable, mais des conflits sectaires et intercommunautaires se produisent de temps à autre. Nous devons analyser soigneusement les causes des conflits et y faire face par divers moyens, notamment la prévention, la médiation, le dialogue et le développement.

Nous devons également réagir aux signes avant-coureurs de conflit et améliorer le processus de réinstallation après la démobilisation. Le processus de formation des forces unifiées nécessaires s'est heurté à quelques difficultés, et la communauté internationale doit activement fournir une assistance et créer des conditions favorables aux dispositions transitoires de sécurité. La Chine appuie au mieux de ses capacités la mise en place des forces unifiées.

Le développement est la voie à suivre pour l'édification de la nation au Soudan du Sud et cela nécessite des investissements plus importants. En raison de la maladie à coronavirus (COVID-19) et des inondations, les besoins humanitaires du Soudan du Sud restent élevés, avec environ 8,9 millions de personnes qui ont besoin d'une aide humanitaire cette année.

La Chine appelle les partenaires internationaux à renforcer leurs opérations d'aide humanitaire. Cela dit, l'aide humanitaire ne peut traiter que les symptômes, et non les causes profondes. La communauté internationale doit aider le Soudan du Sud à renforcer ses capacités de développement et à libérer son potentiel dans les secteurs de l'agriculture, de l'énergie et dans d'autres secteurs, afin d'instaurer la paix par le développement. Les mesures coercitives unilatérales ont exacerbé les difficultés du peuple sud-soudanais, et la Chine exhorte les pays concernés à les lever dès que possible.

En ce qui concerne l'édification de la nation sud-soudanaise, la Chine a toujours été aux côtés du peuple sud-soudanais. Le Président Kiir a demandé aux partenaires internationaux de mettre moins l'accent sur l'aide humanitaire au profit de l'aide au développement, ce à quoi la Chine a répondu positivement.

Guidés par le Forum sur la coopération sino-africaine et par notre cadre bilatéral, un certain nombre de projets clefs ont été menés à bien, notamment le pont de la Rivière-Jour à Wau et l'hôpital universitaire de Djouba. La Chine a également fourni une aide alimentaire d'urgence au Soudan du Sud, envoyé des groupes d'experts en matière de santé et expédié des doses de vaccin et du matériel médical. En collaboration avec la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), nous avons lancé, dans l'État de l'Équatoria-Oriental, un projet pilote visant à renforcer les capacités des jeunes et des femmes qui pratiquent l'écoagriculture afin d'aider le Soudan du Sud à lutter contre la pandémie, de favoriser son redressement économique et d'améliorer les moyens de subsistance de sa population.

Sous la direction du Représentant spécial Haysom, la MINUSS s'est beaucoup investie pour contribuer à la mise en œuvre de l'Accord revitalisé et protéger les civils. Le niveau de coordination entre le Gouvernement sud-soudanais et la MINUSS s'est amélioré, et le nombre de violations de l'accord sur le statut des forces continue de diminuer. Cela montre que le renforcement de la communication entre la Mission et le pays hôte contribue à améliorer la sécurité des soldats de la paix ainsi que la performance des opérations de maintien de la paix. La Chine encourage les deux parties à continuer de renforcer leur coopération et à œuvrer ensemble à la mise en œuvre de l'accord de paix.

M^{me} Gasri (France) : Je remercie à mon tour Nicholas Haysom et les deux autres intervenants pour leurs interventions.

La France salue les avancées dans la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Plusieurs des attentes fixées par le Conseil de sécurité il y a un an ont été respectées. Je pense à la reconstitution de l'Assemblée législative nationale provisoire, à la réduction des entraves à la mobilité de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et à la protection des personnes déplacées dans les sites qui relèvent désormais de la responsabilité des autorités sud-soudanaises.

Le retard accumulé est toutefois préoccupant alors que la période de transition touche à sa fin. La mise en œuvre des arrangements sécuritaires reste inachevée. Les parties signataires doivent trouver un accord sur la composition d'un commandement unifié et finaliser la formation des combattants. Ces mesures sont indispensables pour créer des conditions propices à la tenue des élections. Elles font aussi partie des critères en vue de la révision de l'embargo sur les armes.

Il est par ailleurs indispensable de mettre en place le cadre constitutionnel et juridique des élections et d'opérationnaliser la Commission électorale nationale. Les libertés d'expression et de réunion pacifique doivent être garanties. Nous comptons sur la MINUSS, en coordination avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement et l'Union africaine, pour apporter son assistance à la préparation des élections et pour évaluer si les conditions d'un processus électoral crédible sont réunies.

Nous prenons note, à cet égard, de la mise en garde du Secrétaire général à ce sujet dans son dernier rapport (S/2022/156). Les autorités du Soudan du Sud doivent faire primer l'unité et allouer les ressources nécessaires à la mise en œuvre de ces priorités. Nous appelons, comme d'autres, toutes les parties à saisir l'opportunité offerte par les efforts de la région, en particulier la médiation du Président Museveni.

Enfin, nous restons préoccupés par le niveau élevé des violences, qui touchent des populations déjà fragilisées par les inondations, par la crise sanitaire et par le manque de services de base. Nous saluons la réactivité de la MINUSS et nous appelons les autorités à poursuivre leur coopération avec la Mission pour faciliter le déploiement de juges et développer des projets de réduction des violences communautaires. Nous condamnons les affrontements entre les parties signataires de l'accord de paix ainsi que les attaques contre

les personnels humanitaires et médicaux. Les auteurs de ces violences doivent être traduits en justice et doivent être sanctionnés par le Conseil.

M. Raguttahalli (Inde) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud, M. Nicholas Haysom, de son exposé sur la mise en œuvre du mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et sur l'évolution récente de la situation au Soudan du Sud. Je remercie également de leurs exposés les autres intervenants, à savoir le Président intérimaire de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), le général Charles Tai Gituai, et la militante de la société civile, M^{me} Riya Yuyada. Je salue également la participation du Représentant permanent du Soudan du Sud à la présente séance.

Le mois dernier, nous avons célébré le deuxième anniversaire de la mise en place du Gouvernement provisoire d'union nationale. Depuis notre dernière séance sur cette question (voir S/PV.8931), le cessez-le-feu tient toujours ; les assemblées législatives des États ont été reconstituées ; et les vérifications du premier groupe de forces unifiées formées ont été menées à bien. L'Assemblée législative nationale provisoire reconstituée a adopté le projet de loi d'amendement de la Constitution. En outre, le Président Kiir a réaffirmé son engagement en faveur de l'application de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud.

Les efforts déployés au niveau régional pour aider le Soudan du Sud s'intensifient également, avec notamment l'initiative de l'Ouganda d'accueillir une « retraite ». Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a également organisé une réunion en janvier et demandé que soit menée une évaluation trilatérale des besoins du Soudan du Sud aux fins de la tenue d'élections et de la rédaction de la constitution. Toutes ces évolutions montrent que le Soudan du Sud est sur la voie du progrès.

Pour la période à venir, l'accent doit être mis sur l'accélération de la mise en œuvre de l'Accord, en particulier la formation et l'unification des forces unifiées nécessaires et l'examen des questions législatives concernant la préparation des élections. Nous espérons que les dirigeants sud-soudanais continueront à prendre des mesures dans la bonne direction. À cet égard, nous saluons les efforts déployés pour organiser des pourparlers entre le Président Salva Kiir et le Premier

Vice-Président Riek Machar, et nous espérons que cela permettra de régler les questions en suspens, notamment en ce qui concerne le calendrier électoral.

La mise en œuvre de dispositions transitoires de sécurité reste essentielle pour l'organisation du processus électoral à la fin de la période de transition, tout comme la reprise rapide des efforts de médiation menés à Rome par la Communauté de Sant'Egidio avec les non-signataires de l'Accord.

La situation sur le plan de la sécurité reste précaire dans certaines régions du Soudan du Sud. Les violences intercommunautaires et intracommunautaires se poursuivent. Toutefois, les progrès réalisés dans le processus de paix, en particulier en ce qui concerne les factions de l'Alliance des mouvements d'opposition du Soudan du Sud qui poursuivent le dialogue avec le Gouvernement, ont permis d'obtenir des résultats concrets sur le terrain. Nous espérons que les groupes non signataires restants collaboreront également avec le Gouvernement pour rejoindre le mouvement général.

La situation humanitaire reste préoccupante. Le plan d'aide humanitaire de 2021 a connu un déficit important. La communauté internationale, notamment l'ONU, doit redoubler d'efforts pour mobiliser des ressources et contribuer à combler les lacunes en matière de capacités auxquelles le Gouvernement est confronté.

S'agissant de la mise en œuvre du mandat de la MINUSS, nous avons pris acte de l'amélioration de la communication entre cette dernière et le Gouvernement. Cette évolution a une incidence positive sur la facilitation des opérations de la Mission, comme en témoigne la diminution du nombre de violations de l'accord sur le statut des forces. Nous prenons également note de l'approche intégrée et transversale adoptée par la Mission, y compris la mise en place de bases opérationnelles temporaires, et nous saluons les efforts déployés par la Mission pour promouvoir l'application du principe de responsabilité et atténuer les tensions intercommunautaires.

Nous accueillons favorablement les efforts de la Mission pour appuyer l'état de droit et des institutions responsables en soutenant les tribunaux spéciaux, les audiences foraines et le développement d'un cadre de protection des victimes et des témoins. Nous rappelons également les dispositions de la résolution 2589 (2021) et la responsabilité de l'État hôte de traduire en justice les auteurs de crimes contre les soldats de la paix. À cet égard, nous demandons au Secrétaire général de faire le point sur la situation dans son prochain rapport.

Par ailleurs, nous nous félicitons des efforts déployés par la Mission pour garantir l'acheminement de l'aide humanitaire aux personnes dans le besoin, en particulier dans les zones touchées par des inondations.

L'Inde est un des principaux pays fournisseurs de contingents à la MINUSS depuis sa création il y a plus de 10 ans. À l'heure actuelle, près de 2 300 soldats servent dans le pays. Le contingent indien de la MINUSS contribue également au développement durable et au bien-être de la population sud-soudanaise. Nous constatons avec une immense satisfaction que l'hôpital de niveau II+ à Djouba et l'unité médicale de niveau II à Malakal, qui sont gérés par le contingent indien, sont parfaitement fonctionnels et disposent de capacités de haut niveau.

Durant cette phase de transformation de son parcours de développement, le Soudan du Sud a besoin du soutien inconditionnel de la communauté internationale, notamment l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'Union africaine et l'ONU. Les décisions que nous prenons au Conseil de sécurité doivent encourager les autorités sud-soudanaises à progresser dans la mise en œuvre intégrale de l'Accord revitalisé. Le Conseil doit également se montrer réaliste et pragmatique au moment de définir le mandat de la Mission.

En conclusion, l'Inde est consciente des énormes défis auxquels le Soudan du Sud est confronté dans sa quête de paix et de stabilité. Elle est à l'avant-garde des efforts déployés pour apporter une aide humanitaire au Soudan du Sud. Elle a fourni des médicaments essentiels à la survie de la population en 2020, ainsi qu'en 2021 pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Elle a aussi distribué 70 mégatonnes de céréales alimentaires aux personnes touchées par les inondations. Elle organise un camp d'appareillage de prothèses, dont plus de 500 personnes amputées pourront bénéficier très prochainement. Elle a en outre formé près d'un millier de ressortissants sud-soudanais dans différentes disciplines. Elle continuera de soutenir le Soudan du Sud et son peuple dans leur cheminement vers une paix durable et un avenir prospère.

La Présidente (*parle en arabe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des Émirats arabes unis.

Je tiens tout d'abord à remercier M. Haysom et M. Gituai de leurs exposés très utiles. Je remercie également M^{me} Yuyada de son message et de l'appel à la paix au Soudan du Sud qu'elle a lancé au Conseil de

sécurité aujourd'hui. Je salue en outre la participation du Représentant permanent du Soudan du Sud à la séance d'aujourd'hui.

Je tiens à souligner l'appui des Émirats arabes unis à tous les efforts menés pour satisfaire les intérêts et les aspirations du peuple sud-soudanais à la prospérité, au développement et à la paix.

De ce point de vue, nous sommes convaincus que la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit au Soudan du Sud reste la condition préalable à la stabilité, à la paix, au développement et à l'unité du pays. Nous espérons que les efforts déployés par le Gouvernement à cet égard conduiront à la mise en œuvre de l'accord en vue de parvenir à une solution pacifique comprenant un dialogue constructif et global avec les parties concernées, ainsi qu'au renforcement de la participation des femmes au processus de paix, dans le but d'atteindre le quota de 35 % de femmes prévu par l'accord. Qui plus est, la poursuite des efforts de médiation est nécessaire pour permettre aux parties de s'orienter vers une paix durable. Dans ce contexte, nous saluons le rôle constructif joué par nos partenaires régionaux et internationaux, notamment l'Autorité intergouvernementale pour le développement et l'ONU.

Malgré les efforts entrepris au niveau politique, les conditions de sécurité dans certaines zones restent préoccupantes, notamment dans la région du Haut-Nil. Cette situation nécessite une réponse globale, et toutes les parties doivent faire preuve de retenue. Il convient également de mettre davantage l'accent sur la protection des civils, notamment les femmes et les enfants, qui subissent des violences sexuelles et fondées sur le genre.

En outre, les répercussions des changements climatiques au Soudan du Sud, notamment sur la situation humanitaire et les conditions de sécurité, sont telles que nous devons leur accorder une attention particulière. Nous comptons sur la poursuite des efforts menés conjointement par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et l'équipe de pays des Nations Unies pour relever les défis liés au climat et à la sécurité. Il importe de soutenir les efforts déployés par le Gouvernement, en coopération avec la Mission, afin de tirer parti des énergies renouvelables dans l'intérêt des communautés locales.

Par ailleurs, les Émirats arabes unis expriment leur préoccupation face à l'augmentation des besoins humanitaires dans tout le pays. Selon des rapports récents de l'ONU, près de 9 millions de personnes ont besoin

d'une protection et de services essentiels. Pour relever ces défis, au premier rang desquels figurent le niveau dangereux et inédit de l'insécurité alimentaire, ainsi que le nombre croissant de réfugiés et de déplacés, il faut intensifier les efforts collectifs internationaux tout en appelant toutes les parties à garantir un accès continu à l'aide humanitaire.

Nous exprimons notre appui aux activités menées par le Représentant spécial et la MINUSS, et nous espérons vivement que la Mission poursuivra son travail et sa coordination avec le Gouvernement, et que le Conseil se mobilisera dans un élan collectif et constructif dans le contexte du renouvellement de son mandat.

Dans le prolongement de notre engagement à mettre en avant à la fois la mise en œuvre de la résolution 2565 (2021) et les conséquences de la pandémie sur la vulnérabilité du pays, nous signalons que des obstacles à la vaccination subsistent au Soudan du Sud. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, moins de 4 % de la population est complètement vaccinée. Nous nous

félicitons par conséquent des plans nationaux destinés à intégrer la vaccination contre la maladie à coronavirus (COVID-19) dans le programme de vaccination systématique, et nous insistons une fois de plus sur l'importance de mettre en œuvre la résolution du Conseil de sécurité en la matière.

En conclusion, les Émirats arabes unis encouragent les efforts visant à promouvoir le développement socioéconomique, les valeurs de coexistence pacifique et la stabilité durable au Soudan du Sud.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Il n'y a plus d'orateur ou d'oratrice inscrit sur la liste.

Je vais maintenant lever la séance afin que le Conseil puisse poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations à huis clos.

La séance est levée à 11 h 45.